

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

ALEX. BERTRAND ET G. PERROT

MEMBRES DE L'INSTITUT



TROISIÈME SÉRIE. — TOME XVIII

JUILLET-DÉCEMBRE 1891



PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

1891



Per 814.625

ÉTUDE

SUR LA

BATAILLE NAVALE DE MORSANG-SAINTRY¹

Suivant les *Commentaires* de Jules César, son lieutenant marcha sur Lutèce avec quatre légions, après avoir laissé ses bagages dans la capitale des Senons sous la garde des renforts récemment arrivés d'Italie. Aussitôt Labiénus s'occupa des travaux d'approche (Caes., *Comment.*, lib. II, § 12) et commença par se frayer un passage à travers les marais qui défendaient fortement les abords de la Seine et qui provenaient des débordements du fleuve. On sortait de la saison d'hiver. L'armée gauloise était forte des troupes des États voisins, réunies par le danger commun (*Comment.*, lib. VII, § 57). Le vieux et brave Camulogène la commandait. Découragé par la difficulté de tracer un chemin au milieu des marécages et par l'attitude vigoureuse de l'armée gauloise retranchée derrière cette plaine argileuse (*Comment.*, lib. VII, § 60), le général romain leva le camp sans bruit afin de remonter vers Melodunum; il comptait y trouver un pont et des bateaux qui lui faciliteraient le passage sur l'autre rive, où la position serait plus favorable aux légions romaines. Tel est jusqu'ici le récit de César.

Tout porte à croire maintenant qu'après le départ de Labiénus l'armée gauloise dut agir en vue d'observer la retraite de l'ennemi et porter sa flotte composée des Parisiens — à laquelle s'étaient joints les Senons et peut-être les Carnutes, leurs fidèles alliés — à la rencontre, sur la Seine, du lieutenant de César qui venait vers Lutèce par la rive droite.

1. [La Rédaction rappelle qu'elle n'accepte pas la responsabilité des opinions émises par les collaborateurs de la *Revue*.]

Cette supposition, toute vraisemblable qu'elle soit logiquement, ne peut s'appuyer en rien sur aucun document historique et nous en serions réduits à l'abandonner sans les découvertes amenées par nos recherches du côté de Morsang, où il nous semble que la rencontre a dû se faire, découvertes consistant en armes de toutes sortes en quantité considérable; l'étude de leur position dans le lit de la Seine va nous permettre de reconstituer le combat qui fait l'objet de cette notice et qui pourrait avoir précédé de quelques jours la bataille de Lutèce. La lutte s'engagea vers la rive gauche (en amont de Morsang) : c'est en effet de ce côté que les armes gauloises étaient en plus grand nombre, tandis que les armes de fer se rencontraient plutôt sur la rive droite. Un fait ressortant de la présence de ces débris dans le sable du fleuve et qui révèle l'opiniâtre résistance de nos ancêtres, c'est qu'ils conservèrent toujours leur première position à 15 ou 20 mètres de la rive gauche.

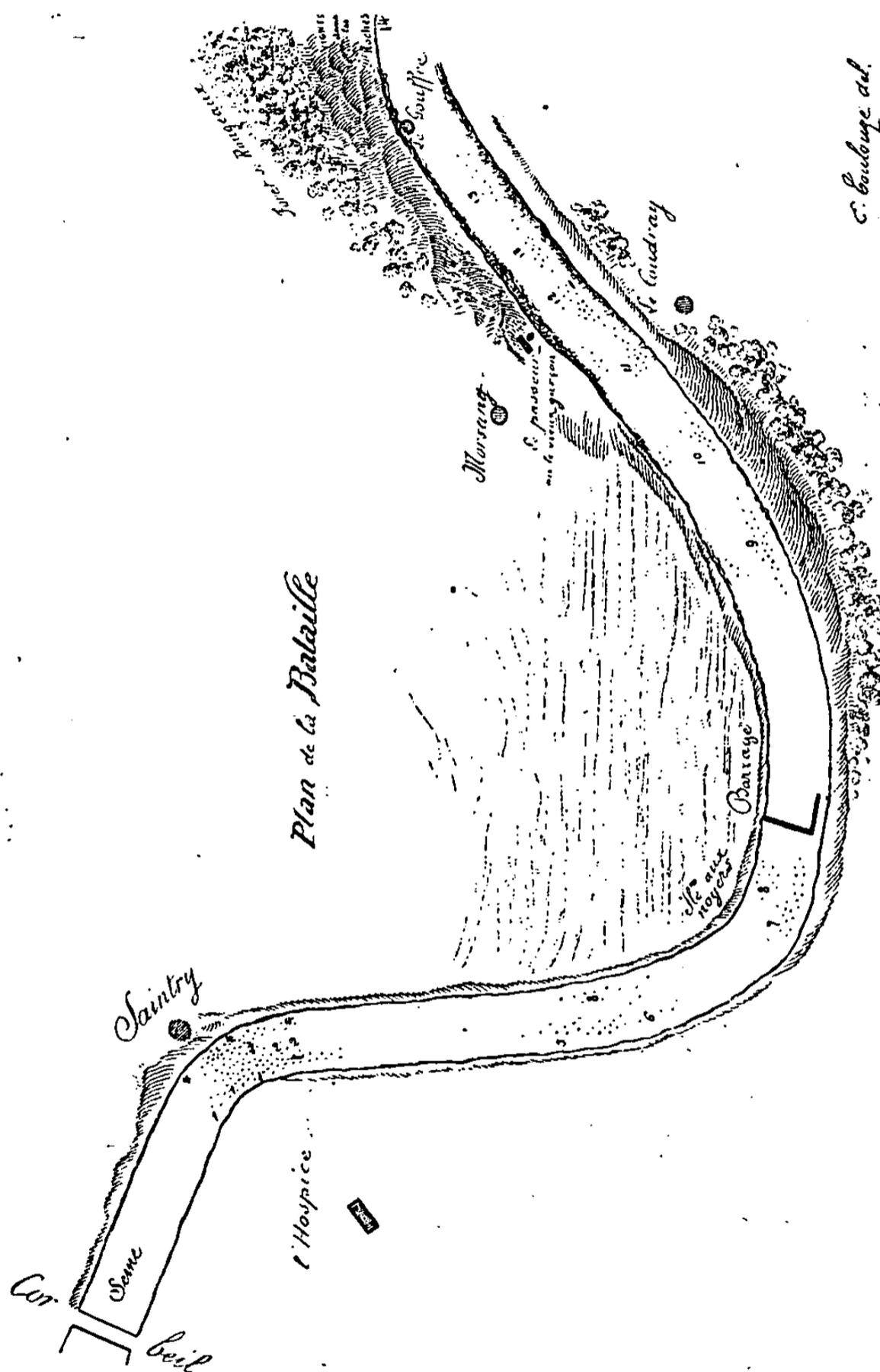
Les bords de la Seine sont rarement aussi escarpés qu'aux endroits dits *Morsang* et *Le Gouffre*¹. Au-dessus, à la hauteur de ce dernier point jusqu'à Morsang, la rive droite, fort élevée, est bordée par une chaîne de collines qui décroissent légèrement à partir du passage de Morsang, faisant place à de beaux champs de culture jusqu'au village de Saintry.

La rive gauche offre le même aspect depuis le Gouffre, très haute aussi, mais moins escarpée. Elle commence à s'élever en face de Morsang non loin du village de Coudray, situé sur la hauteur. De ce côté, la Seine tourne en décrivant un coude arrondi et maintient son cours au pied des collines jusqu'au lieu dit *L'Hospice*; là elle s'en éloigne par une courbe légère, et se dirige vers le village de Saintry où les rives sont relativement plus larges et

1. En face des roches situées sur la rive droite et dans le lit de la Seine, les dragues amenèrent beaucoup de silex taillés, haches, couteaux, grattoirs, perles, etc.; ces objets proviennent sans doute des habitants de la contrée qui logeaient sous des abris sous roches; là seulement se rencontraient ces instruments (voir le plan).

En amont et en aval nous ne trouvons pas ces témoins de l'industrie humaine appartenant à l'âge de la pierre polie.

plus abordables (voir le plan). Autemps où les berges étaient couvertes de plantes touffues, de halliers inextricables, de joncs,



d'arbres géants, la défense des rives était facile. La protection offerte par une vigoureuse végétation augmentait considérable-

ment les chances de la lutte pour les indigènes, tandis qu'en les mettant en butte aux coups des défenseurs embusqués, elle empêchait les barques des assaillants d'aborder facilement à travers les hautes herbes.



Fig. 4.



Fig. 1.

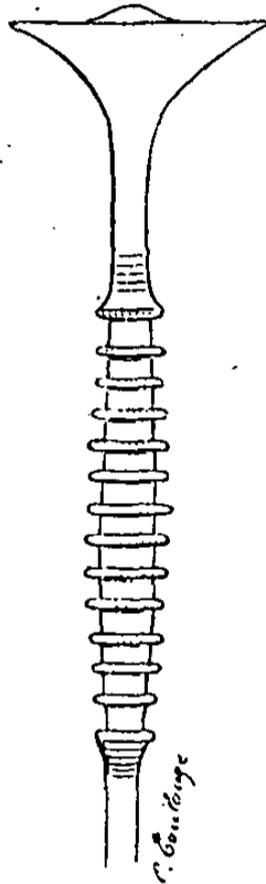


Fig. 2.



Fig. 3.



Fig. 8.

Le gros de l'armée romaine devait suivre les bords du fleuve autant que cela était possible, et régler sa marche sur celle des vaisseaux ; il était donc loisible à la flotte romaine de recevoir du secours de la rive et de naviguer sous la protection des gens de pied armés du *pilum*, du javelot, de la fronde et du trait.

Quant aux Gaulois, vêtus du Sayon de laine aux couleurs vives, serré à la taille par une ceinture de peau et attaché par une agrafe ou fibule de bronze, de la braie, sorte de culotte de même tissu, parés de bracelets de bronze ou d'or, du

torques, de colliers de perles, d'épingles précieuses ornées de ciselures (fig. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15), leurs

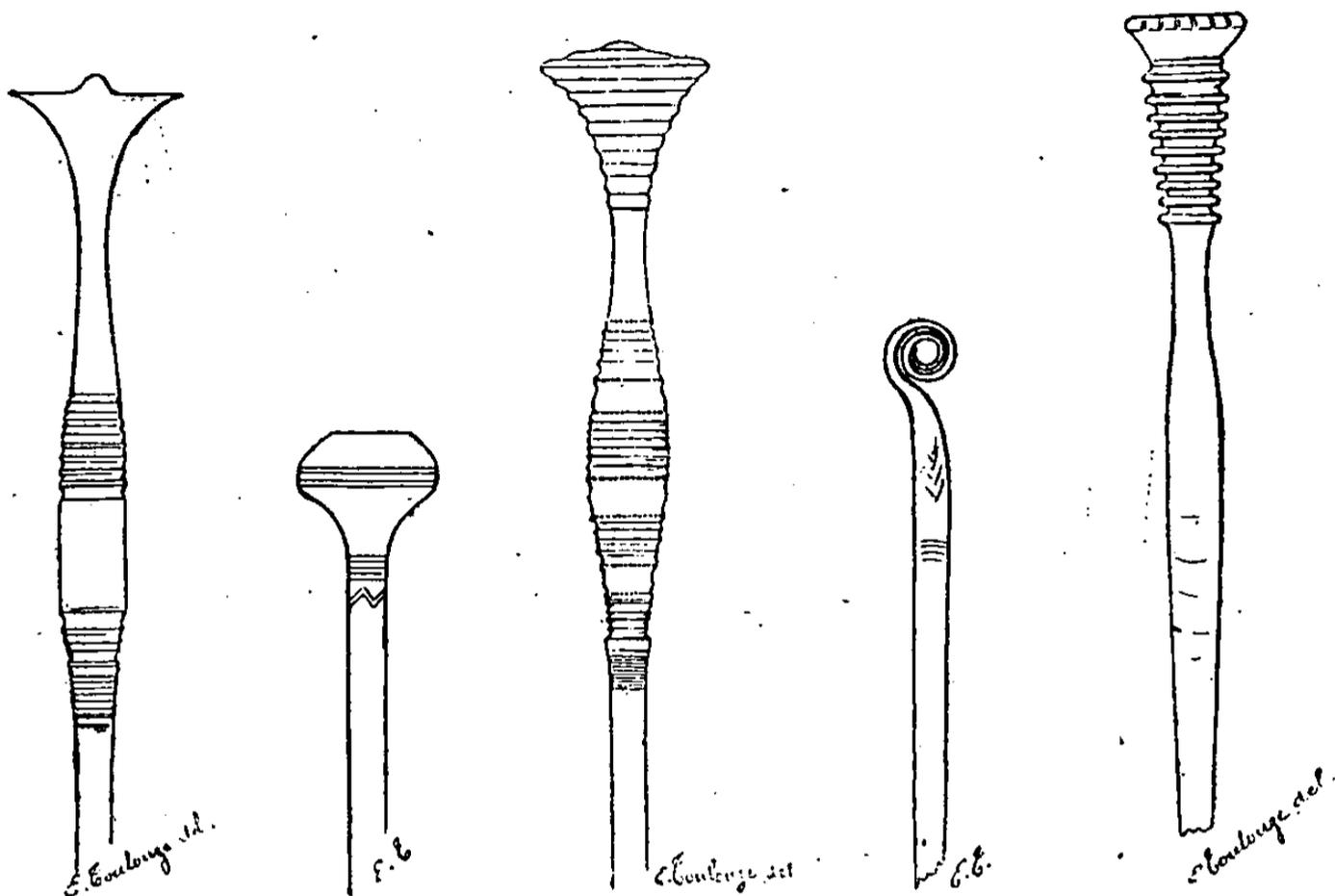


Fig. 5.

Fig. 7.

Fig. 6.

Fig. 9.

Fig. 10.

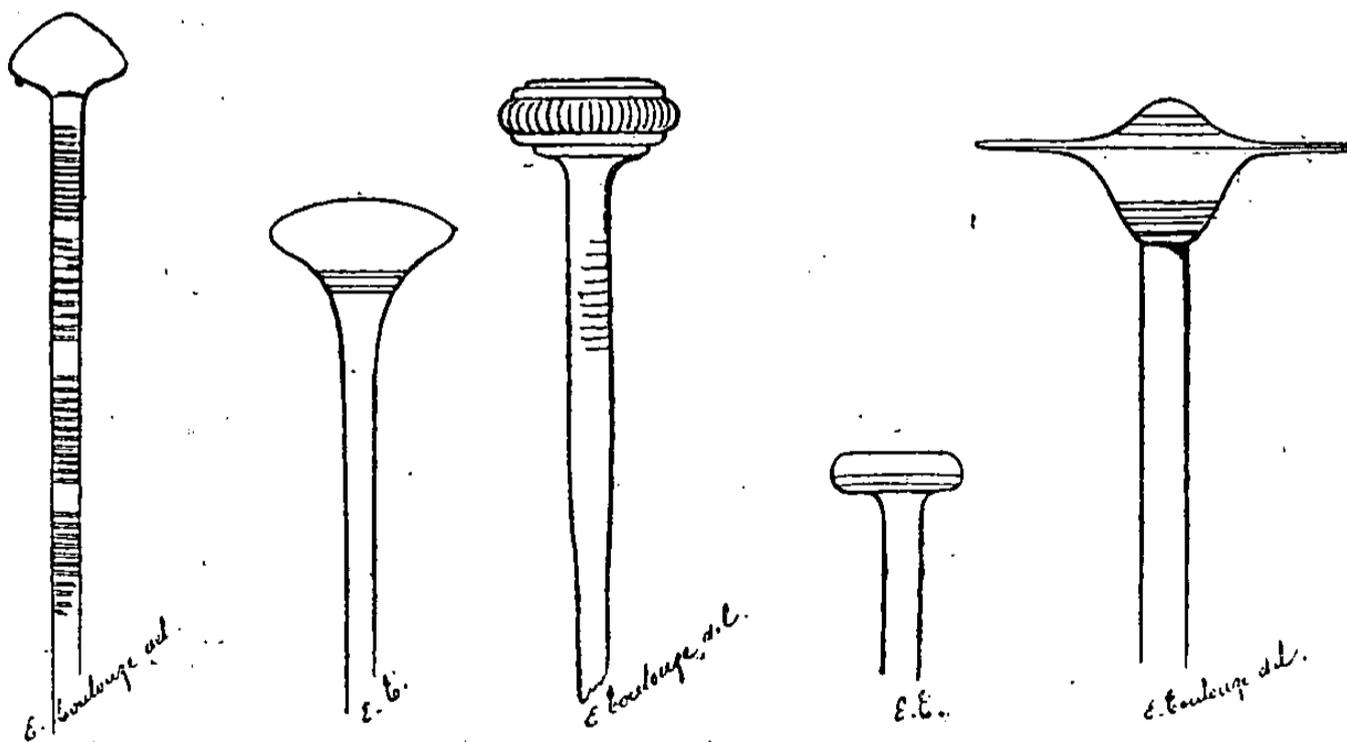


Fig. 11.

Fig. 12.

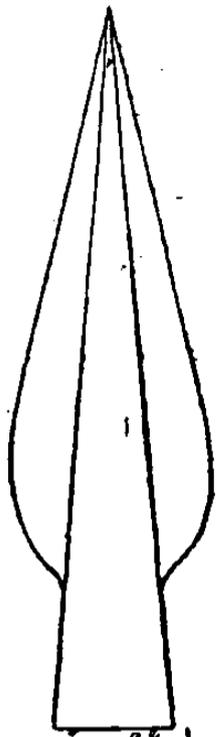
Fig. 14.

Fig. 13.

Fig. 15.

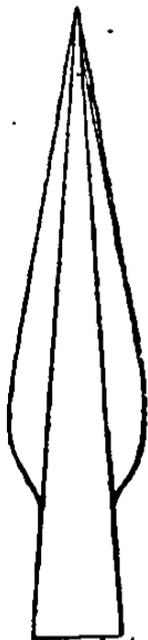
armes étaient généralement de bronze. Tacite, dans ses observations sur les Germains, qui peuvent aussi bien s'appliquer aux

Gaulois, écrit en effet : *le fer ne doit pas être en abondance chez les Germains, autant qu'on peut en juger par leurs armes. Les*



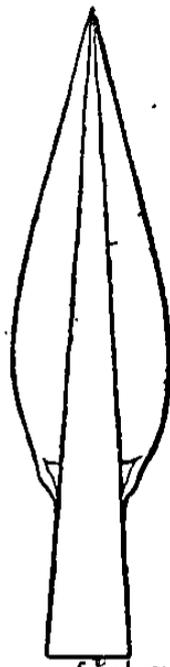
E. Boulouge, del.

Fig. 16.



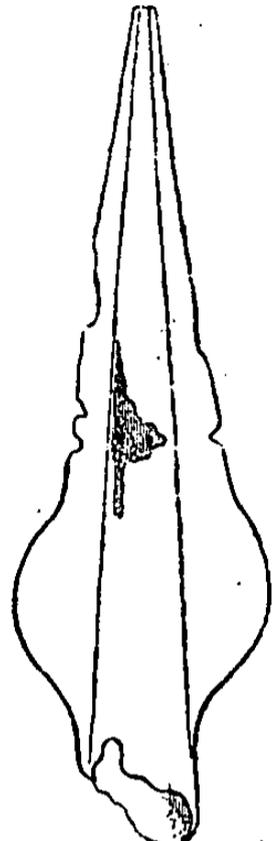
E. Boulouge, del.

Fig. 17.



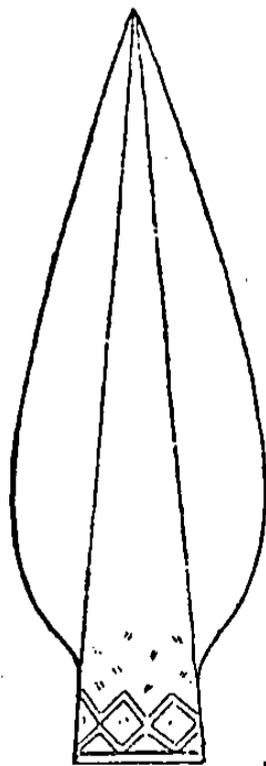
E. Boulouge, del.

Fig. 18.



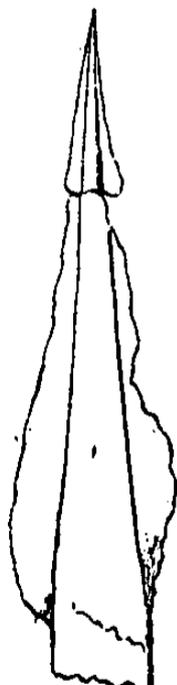
E. Boulouge, del.

Fig. 19.



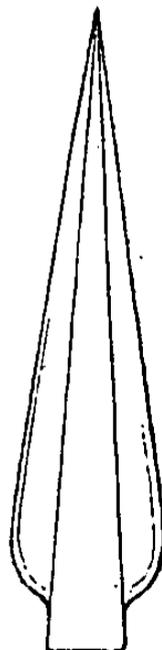
E. Boulouge, del.

Fig. 22.



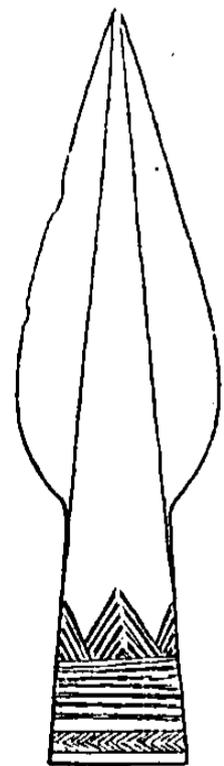
E. B.

Fig. 20.



E. Boulouge, del.

Fig. 21.

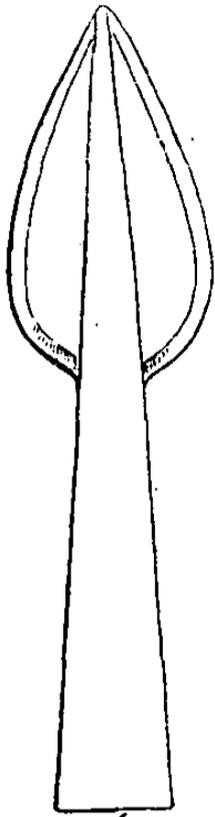


E. Boulouge, del.

Fig. 23.

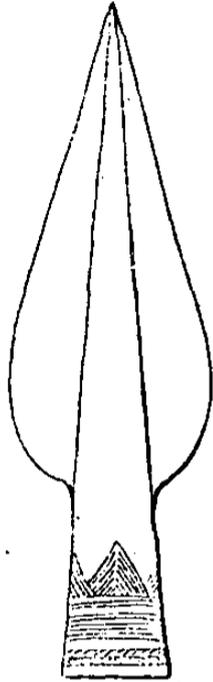
armes différaient par le luxe de la décoration et par leur proportion ; la longueur de la lance variait de 0^m,12 à 0^m,35 et quelquefois plus (fig. 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, et 27).

L'attaque, avons-nous dit, dut commencer en amont de Morsang, les deux flottes conservant d'abord une certaine rectitude dans la manœuvre en combattant parallèlement au rivage.



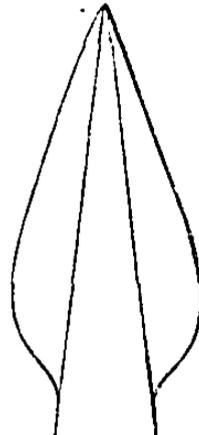
C. Boulouge, del.

Fig. 25.



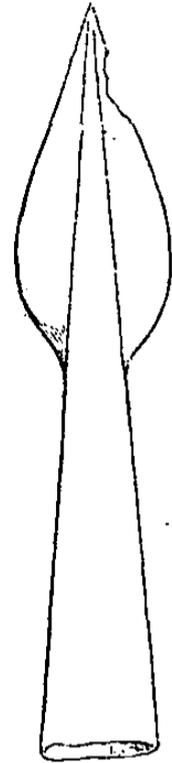
C. Boulouge, del.

Fig. 24.



C. Boulouge, del.

Fig. 26.



C. Boulouge, del.

Fig. 27.

L'arme offensive était la lance que nous trouvons sous un amas de sable de 1^m,80, 2 mètres, 2^m,50 et quelquefois 2^m,80 d'épaisseur, et sur une ligne parallèle à la rive gauche. Ici les découvertes démontrent que l'action est encore hésitante, tandis que plus bas, en approchant de Morsang (à 400 mètres environ), les dragues amenèrent quelques épées brisées, ainsi qu'une hache



C. Boulouge, del.

Fig. 28.

de bronze à ailerons (fig. 28), signe évident de la vivacité nouvelle apportée dans l'attaque et du commencement du corps-à-corps.

Toujours sur la rive gauche, à 50 mètres en amont du passeur, les flottes sont décidément aux prises, elles combattent avec la

lance, la hache et l'épée (fig. 29, 30, 31, 32, 33, 34 et 34 bis). Quelques armes échappent des mains des combattants; des fragments

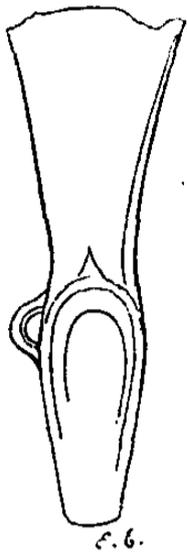


Fig. 29.

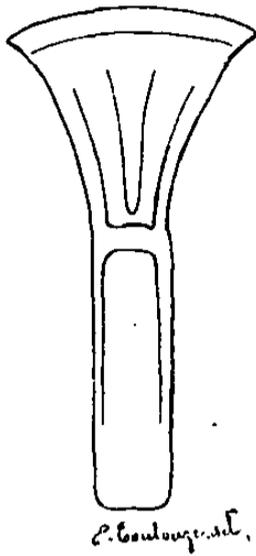


Fig. 30.

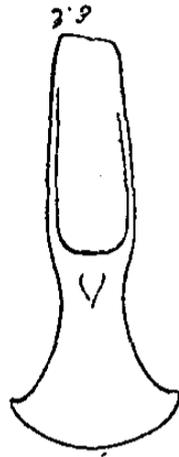


Fig. 32.

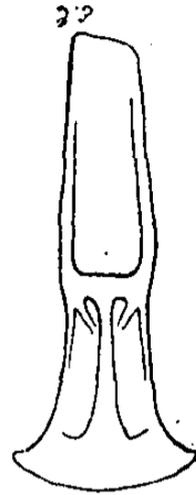


Fig. 33.



Fig. 31.

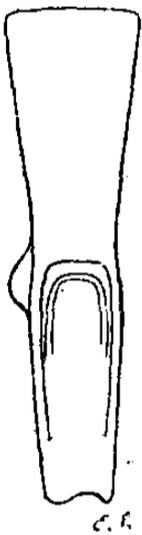


Fig. 34.

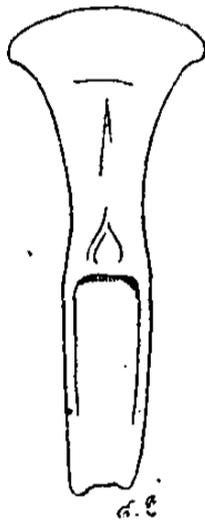


Fig. 34 bis.

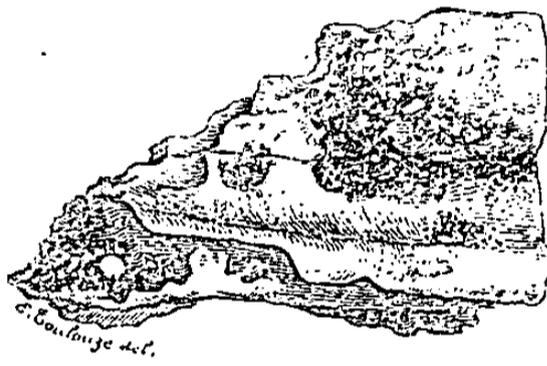


Fig. 72.

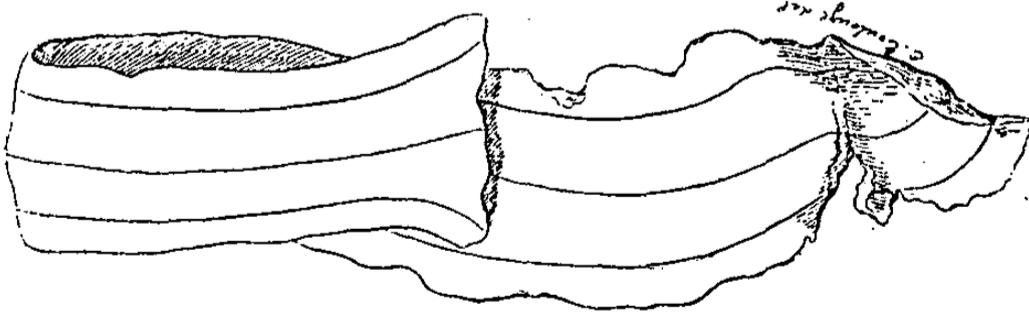


Fig. 73.

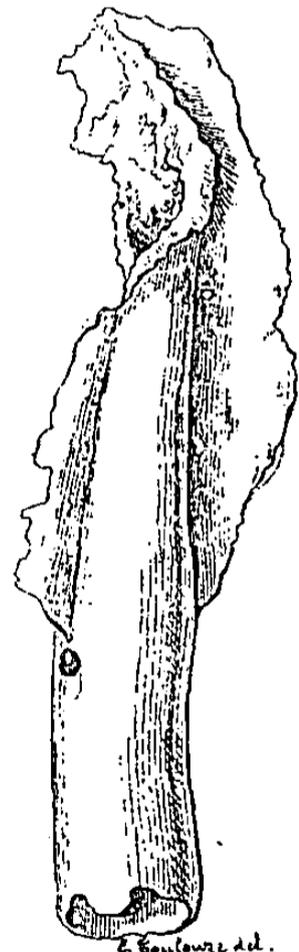


Fig. 74.

d'épées brisées tombent à l'eau; le guerrier désarmé en partie jette la poignée de son épée et saisit sa hache ou son poignard. Au plus fort de la mêlée, le feu se déclare dans un des

vaisseaux gaulois; l'embarcation dévorée par les flammes coule avec les armes qu'elle possède (n° 12 du plan).

Ces armes sont en partie fondues par la chaleur de l'incendie, des lames d'épées sont tordues; les haches, les lances, les épées et les poignards ne forment plus qu'un amas de bronze et de charbon qui restera au fond du fleuve près de vingt siècles pour témoigner du lieu du combat (fig. 72, 73 et 74). Sur ce point nous trouvons un lingot de bronze contenant une hache à ailerons relativement bien conservée, quelques lances et des fragments d'épées, le tout du poids de près de 4 kilos (fig. 35). Nous citerons encore à l'appui quelques armes échappées peut-être de la main d'un mourant, une épée d'une belle conservation, une hache, un poignard, arme précieuse pour terminer le combat corps à corps. Nous ne rencontrons qu'un seul javelot en bronze (fig. 38) de 0^m,09 de longueur; la mêlée est alors trop grande : chacun a son adversaire à combattre; les épées et les haches semblent les seules armes offensives à ce moment.

Nous découvrons au même endroit de longues lances dont une mesure 0^m,31 de longueur; sa plus grande largeur est de 0^m,055; le diamètre antérieur de la douille de 0^m,02; une rainure à gorge de 0^m,004 de largeur règne parallèlement à son tranchant. Cette rainure n'a pas été obtenue au moyen de la gravure, ainsi que cela se pratiquait généralement, mais par le moulage, au moment de la fonte de l'arme¹.

1. Les vides intérieurs étaient ménagés par des noyaux, ainsi que l'indique la présence du sable; ces noyaux, brisés à chaque opération, nécessitaient ainsi un travail nouveau. Le lecteur appréciera la difficulté et la longueur du travail et jugera de la valeur que devaient avoir ces lances d'une si pénible fabrication.

Il n'en était pas de même de la fonte des haches, des épées et des poignards



Fig. 35.



Fig. 38.

Diodore dit : « Leurs piques ou lances sont longues d'une coudée (0^m,50) et larges de 2 palmes (0^m,16 environ); la hampe n'est guère plus longue que l'arme elle-même, les unes sont droites, les autres recourbées de manière à couper et à déchirer les chairs quand on les retire de la blessure. » Les proportions des armes recueillies par nous montrent donc que les remarques de Diodore ne s'appliquent pas aux guerriers de Morsang mais peut-être aux Suessons qui étaient, on le sait, armés de longues lances de bronze.

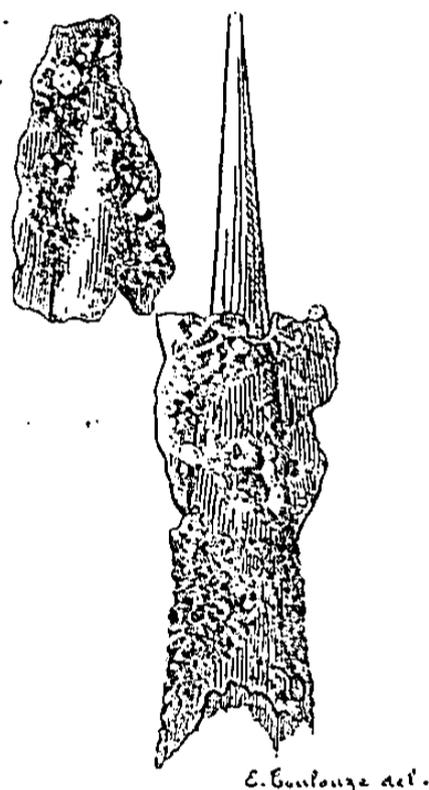


Fig. 75.

En continuant nos recherches, grâce à l'obligeance du capitaine Boussuge dit le Bossu, et de M. Corvol qui dirigeait la drague, nous rencontrons quelques douilles de lances avec du bois des hampes conservé par l'oxyde de cuivre (fig. 75) (le bois employé était généralement le tilleul, comme il nous a été facile de le constater souvent); une épée, à peine attaquée par un si long séjour dans l'eau, avec sa poignée percée des trous faits pour les rivets qui maintenaient la garniture d'os ou de métal; des haches et des épingles fondues d'un seul jet ainsi que les épées et recouvertes d'une superbe patine verte.

Les haches mesurent 0^m,14, 0^m,15, 0^m,16 et 0^m,17 de longueur; la courbe du tranchant de la hache de 0^m,17 à 0^m,085, et celle de 0^m,14, 0^m,055.

Disons, à propos de la fonte des armes, que les Gaulois apprirent bientôt à exploiter les mines de cuivre, à fondre ce métal et à le travailler en y mêlant l'étain si nécessaire pour donner plus de fermeté au métal devant se changer en armes de guerre. Lors de leurs premiers engagements avec les Romains, ces armes

et même des épingles qui étaient coulés en plein, et dont les moules servaient un grand nombre de fois.

étaient d'un métal si doux qu'elles se tordaient aux moindres coups, ce qui obligeait le guerrier, pendant l'action, à redresser son arme et l'exposait aux représailles de son adversaire. Presque toutes les épées et lances en cuivre, trouvées par moi dans le lit de la Seine, semblent contenir de l'étain, mais en petite quantité si on en juge par leur couleur primitive qui est restée rougeâtre; personne n'ignore que l'alliage du cuivre et de l'étain donne le cuivre jaune, et qu'il est possible, suivant la couleur du métal travaillé, de juger s'il est pur de tout mélange. En somme, plus il entre d'étain dans la composition, plus le bronze devient dur, sonore et cassant. Quant à nous, nous avons pu reconnaître la sécheresse de quelques armes, lorsque nous avons eu à redresser des épingles ou des épées tordues, et nous avons trouvé un alliage de 91, 90 ou 88 parties de cuivre pour 9, 10 ou 8 d'étain.

Toutes les armes, bracelets, *torques*, ainsi que les monnaies étaient fondus, et à en juger par ces produits, nous constatons que ces hommes de l'âge de bronze poussaient déjà fort loin l'art de fondre et de couler le métal.

Nous devons ajouter aux connaissances de nos pères celle du martelage; certains objets en portent l'empreinte; il est en effet impossible d'admettre la fabrication des casques et des cuirasses sans l'art de se servir du marteau et de tremper le cuivre (voir les armes gauloises, cuirasses, casques, etc., exposées au Musée des bronzes antiques du Louvre). De plus, il y a lieu de croire que les ornements en creux qui décorent ces armes et ces bijoux ont été tracés avec la pointe d'une pierre dure (le silex très probablement). Suivant Pline, c'est aux Gaulois qu'est due l'invention de l'étamage du cuivre; ce qui vient encore affirmer l'étendue de leurs connaissances dans l'art de travailler et d'employer le cuivre et l'étain.

Mais revenons à nos découvertes dans la Seine. Parmi des fragments d'épées brisées pendant l'action, nous en rencontrons une surtout qui mérite d'attirer l'attention, en ce sens qu'elle diffère tout à fait des autres épées recueillies dans le cours du fleuve, du Gouffre à Saintry (fig. 39); sa longueur est de 0^m,42;

sa largeur se conserve égale depuis la poignée jusqu'à la cassure (0^m,34). Comme on le voit, comparativement à l'épée trouvée à Saintry que nous décrivons plus loin et à celles que nous avons déjà mentionnées dans cette notice, il y a une grande différence dans les proportions.

Je citerai également quelques poignards; un entre autres est entier, les deux tranchants sont si bien conservés qu'ils coupent

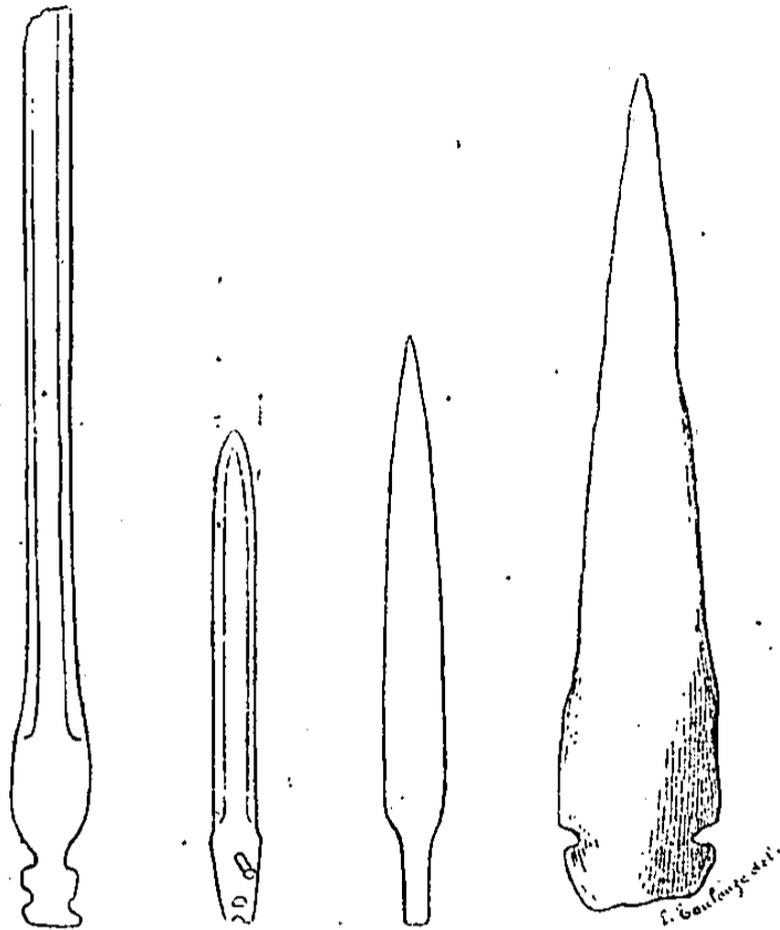


Fig. 39.

Fig. 37.

Fig. 40.

Fig. 40 bis.

facilement le bois; la longueur de l'arme, recouverte par une très belle patine, est de 0^m,21, sa largeur de 0^m,022; l'extrémité manuelle est percée de trous circulaires pour recevoir des rivets de 0^m,013 dont un seul est encore dans sa position normale (fig. 37). Un autre poignard (fig. 40), de 0^m,27 de longueur sur 0^m,028 de largeur à la naissance de la poignée, présente, le long de la lame, une nervure parallèle au tran-

chant, lequel se termine par une pointe très fine. Cette arme fort belle est taillée dans une épée brisée. Nous pourrions citer plusieurs exemples semblables qui tendent à prouver le soin avec lequel les débris d'armes étaient recueillis après l'action, la valeur du métal en devant être la seule cause.

Mentionnons encore, parmi les objets dignes de remarque; de grandes et superbes épingles; un bracelet de bronze, orné de filets incrustés; une belle lance (fig. 24), à douille décorée d'ornements creux, était près d'une épingle d'un travail précieux et longue de 0^m,26 (fig. 2). M. E. Flouest s'exprime comme il suit dans sa description d'une tombe de femme fouillée à Magny

(Côte-d'Or) : « Après le bandeau et à côté de lui je dois mentionner une forte épingle à cheveux, longue de 0^m,41, à pointe effilée, à sommet légèrement bombé, et décorée, à sa partie supérieure, de sillons creusés de manière à simuler l'empilement de vingt-trois petites rondelles plates surmontées d'un bouton. »

D'après la place qu'occupait cette épingle, nous connaissons son emploi dans la toilette des femmes gauloises, et il y a lieu de penser qu'elles étaient aussi un objet de parures pour les guerriers gaulois. Une épingle, découverte dans une sépulture d'Alaise en 1859, offre un type assez semblable à celui de nos épingles recueillies dans le fleuve.

Les armes que nous avons trouvées dans la Seine étaient presque toujours accompagnées de cet objet précieux¹.

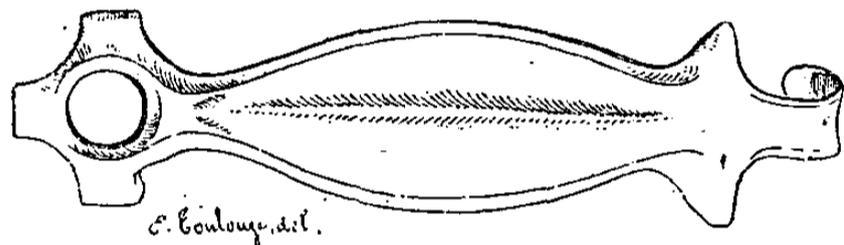


Fig. 41.

Ajoutons encore une fibule dont le profil est très rare (fig. 41), recueillie près de l'épingle décrite ci-dessus. Tous ces objets, nous le

1. Des découvertes récentes viennent nous apprendre que les habitants du Nouveau-Monde (Pérou) se paraient, il y e quelques siècles, d'épingles d'un style assez semblable à celui des épingles découvertes en Europe (fig. 69, 70 et 71). Nous voyons, au Musée du Trocadéro, quatre épingles en cuivre argenté, à tête plate, légèrement convexe, ornée de trois stries transversales coupées au burin, et d'une exécution moins bonne que celle de nos épingles gauloises. Ces épingles, qui mesurent 0^m,18 à 0^m,20, ont été trouvées à Ancon (province de Lima), par M. de Cessac.

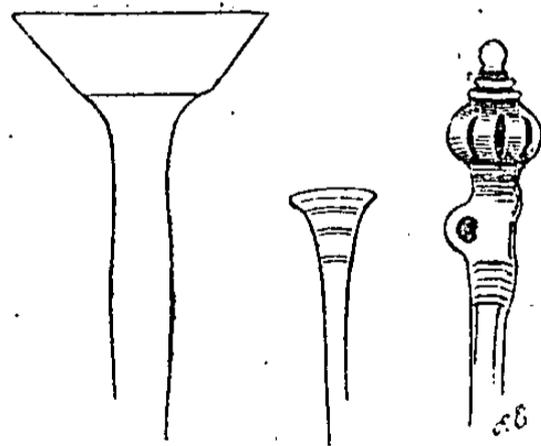


Fig. 70. Fig. 69. Fig. 71.

Une autre pièce de la même collection, en bronze fondu, à tête globuleuse ornée de stries, d'une dimension égale, est percée d'un trou à fixation latérale.

Dix autres, ne mesurant pas moins de 0^m,25 à 0^m,30, ont été données au Musée par M. le docteur Macedo. Elles sont à tête plate; la tige est percée, un peu au-dessous de la tête, d'un trou de suspension. Ces dernières sont d'un style plus lourd que les précédentes et moins belles que nos épingles gauloises.

pensons, devaient appartenir aux guerriers tués pendant la lutte. Ça et là nous rencontrons des lances à 15 et 20 mètres de la rive et sur une ligne parallèle au rivage; un fragment de poignard,



Fig. 42.



Fig. 44.

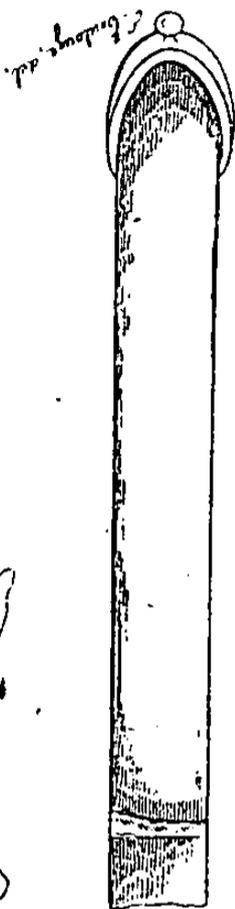


Fig. 43.

type rare : la tige principale du fragment de la poignée, en fer, est ornée d'une garniture de bronze (fig. 42 et 43); une faucille de bronze, à haut talon de 0^m,16 de longueur, se trouve au milieu des autres armes; la lame de cette faucille, d'une belle conservation, large de 0^m,032, est consolidée au centre par un cordon en relief parallèle à un large sillon au dos de la faucille, se prolongeant jusqu'à la pointe (fig. 44). Je relève enfin sur différents points du combat quelques couteaux de bronze en bon état et décorés de fines ciselures sur le dos aussi bien que sur la lame; ils mesurent de 0^m,14 à 0^m,22 de longueur; la largeur de la lame est de 0^m,01 à 0^m,02; l'épaisseur est à peu près celle de nos couteaux de table (fig. 45).

L'action est devenue générale : la flotte qui a combattu au-dessus de Morsang se trouve en aval du même village; le vainqueur entreprend alors de la poursuivre. Elle résiste, mais sans succès, et continue à fuir jusqu'à 2 kilomètres plus bas. Là seulement l'ennemi semble atteindre l'armée en retraite et le combat

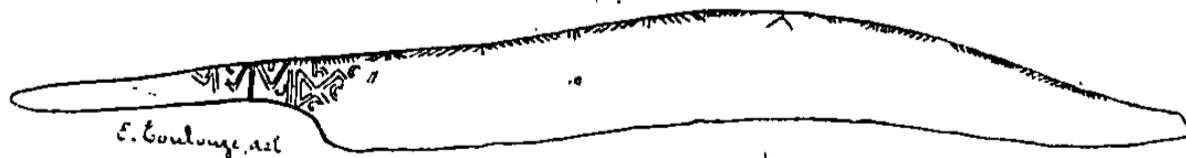


Fig. 45.

reprend avec vigueur en descendant le cours du fleuve. Les vaisseaux s'abordent et combattent avec un acharnement égal: les épées se brisent les unes contre les autres, quelques lames tombent de la main des mourants. Mentionnons parmi les objets

trouvés sur ce point : un cercle ou *torques* précieux par son travail d'ornementation, qui est d'une très grande finesse ; son diamètre est de 0^m,22, sa largeur 0^m,009 ; deux filets en suivent parallèlement les bords internes et externes ; l'intervalle entre ces

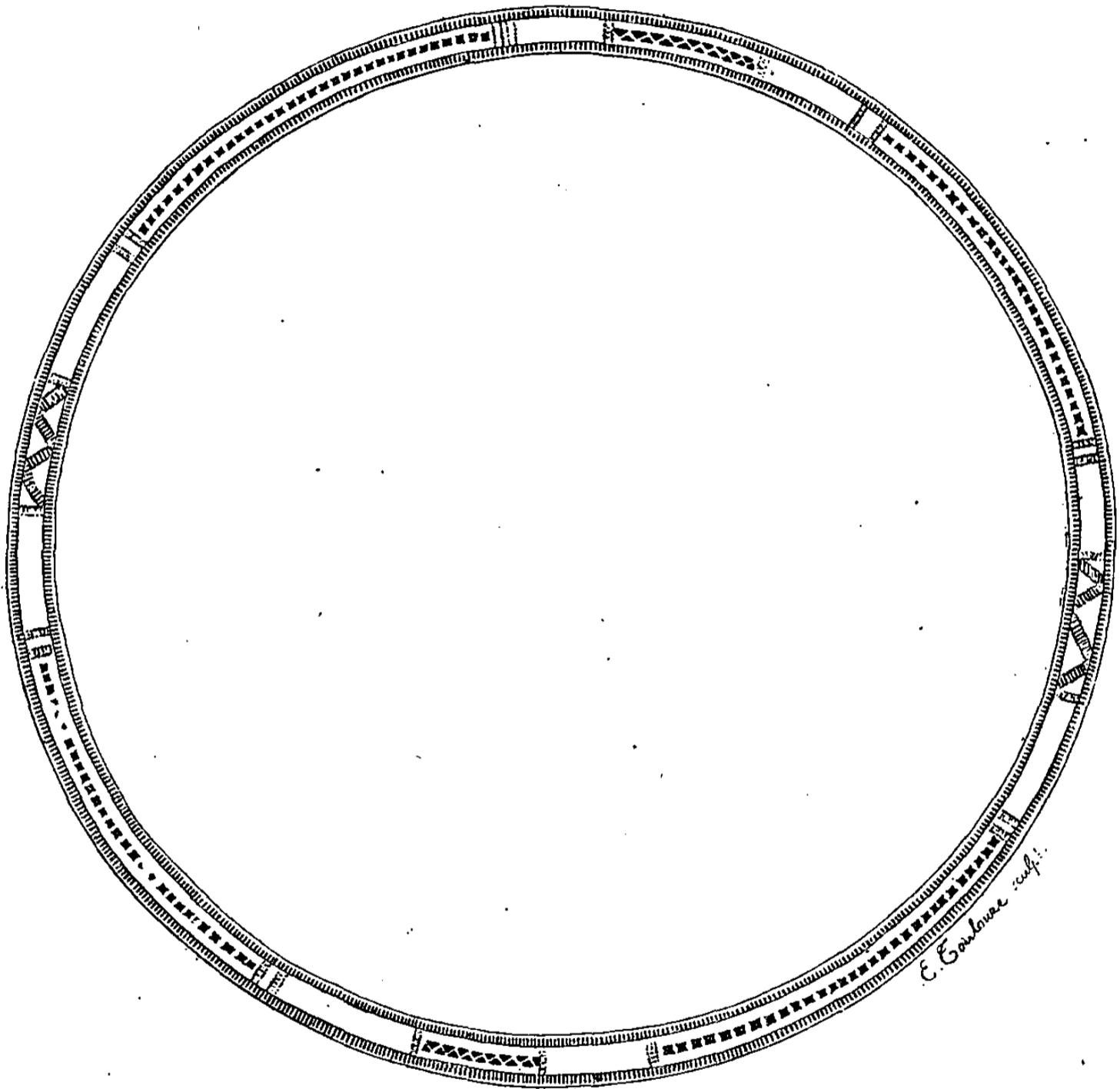


Fig. 46.

deux lignes est décoré de petits dessins en creux disposés régulièrement, les uns triangulaires, les autres carrés. Le métal, en parfait état de conservation, est brillant comme de l'or. Constatons que cette pièce importante est la seule en ce genre que nous ayons rencontrée dans nos recherches (fig. 46). Une épingle

(fig. 3); d'une grande beauté et très peu détériorée¹, était placée près d'une lance longue et effilée; au même point encore se trouvait un petit objet en bronze qui me semble être le manche d'une

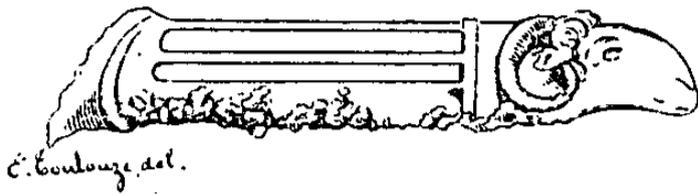


Fig. 47.

patère; dans toute sa longueur règne une cannelure qui paraît manquer par dessous; il se termine par une tête de bélier portant deux cornes dont les pointes remontent vers les oreilles; la plus grande partie de l'extrémité fracturée s'attachait au-dessous de la

patère (fig. 47). On sait que cette espèce de vase (*patera*) était

employée à des usages très nombreux par les anciens; elle servait dans les sacrifices à recueillir le sang des animaux qu'on immolait, à contenir le vin ou autres liqueurs, aux libations dans les funérailles; enfin on mettait la patère à la main de toutes les divinités et on la suspendait dans les temples, ainsi qu'on le fait encore des tableaux votifs. (Ce petit bronze appartient à M^{me} veuve Corvol.)

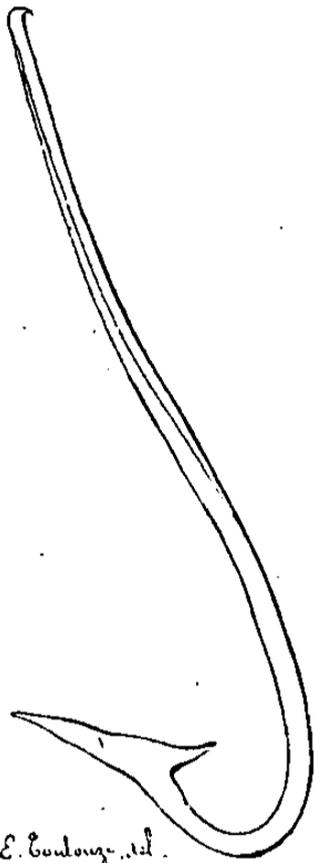


Fig. 48.

Nous avons en outre eu la bonne fortune de recueillir un hameçon en bronze de conservation parfaite (fig. 48), ne mesurant pas moins de 0^m,10. La figure, exécutée de la grandeur de l'original, nous dispensera d'une plus longue description.

Un mouvement s'opère dans la retraite de l'armée navale. Les deux flottes couvrent toute la largeur du

1. Celles que nous avons eu la bonne fortune de trouver sont en bronze de 0^m,08 à 0^m,60 de longueur et de quelques millimètres de diamètre. Elles présentent généralement un renflement vers les trois quarts de la hauteur, dont l'effet est celui d'un peloton enfilé par une broche; la tête est arrondie en forme de bouton et a de 0^m,01 à 0^m,02 de diamètre; l'exécution en est très variée et la proportion habituellement fort belle. Ce genre de parure se rencontre dans plusieurs parties de la Gaule et même de l'Europe; nous en citerons deux exemples:

M. l'abbé Bourgeois a fait l'heureuse découverte d'un moule au hameau de

fleuve. Le combat semble plus acharné sur les rives. Une des embarcations gauloises a tellement souffert pendant l'action qu'elle sombre avec ses armes et peut-être avec ses guerriers, à 20 mètres environ de la berge de la rive gauche et juste en face du village de Saintry (voir plan n° 2).

Ici, sur une superficie de 25 à 30 mètres seulement, nous recueillons plus de soixante haches, des épées, des lances, des poignards, des javelots en bronze, des objets de parure (fig. 49, 50, 51 et 52).

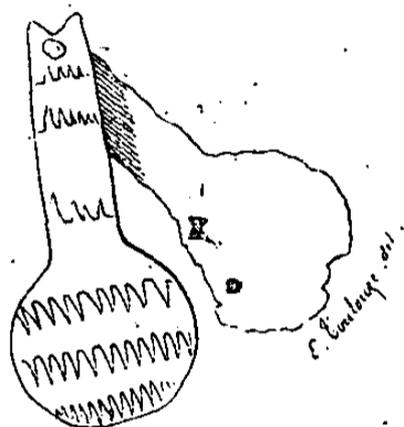


Fig. 50.

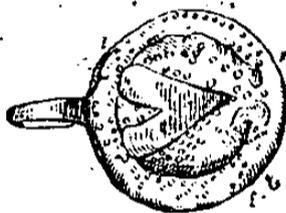


Fig. 49.

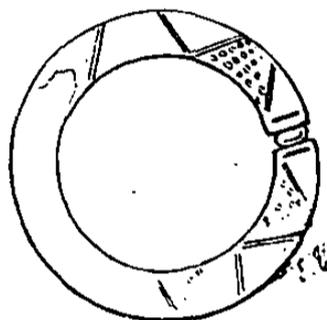


Fig. 51.

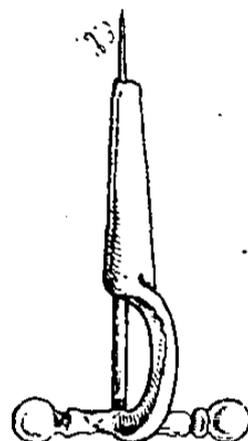


Fig. 52.

Dans ce groupe figure une très belle épée à double tranchant, longue de 0^m,59 et pesant 450 grammes; la lame et la poignée sont fondues d'un seul jet, la poignée, de 0^m,10, est percée de dix trous circulaires, trois dans chacune des deux ailes et quatre dans le corps de la poignée même; les dix rivets retenaient les appliques de bois ou d'os; la lame présente longitudinalement une nervure parallèle au tranchant de l'épée, laquelle se termine par une pointe très fine (ordinairement ces nervures étaient ciselées au moyen d'un instrument qui taillait facilement

Theil, commune de Billy (Loir-et-Cher); sur l'une des faces était un moule de hache à ailerons, sur l'autre un moule d'épingle à cheveux.

Non loin de la ville de Kalisz, dans le royaume de Pologne et près de la frontière du grand-duché de Posen, dans une localité appelée Wloczyn ou Wlocin, M. Ladislas Chodzkievicz mit à jour, en septembre 1874, un cimetière païen de l'époque du bronze, où il trouva de grandes épingles (elles mesuraient de 0^m,24 à 0^m,25 de longueur) de bronze, semblables, comme forme et comme dimensions, à celles qui ont été découvertes dans le lit de la Seine et qui font partie de ma collection.

le bronze, ici elles paraissent avoir été obtenues à la fonte de l'arme); la largeur de la lame près de la poignée est de 0^m,03; à sa plus grande largeur elle mesure 0^m,04. Cette arme a si bien échappé à la destruction du temps qu'il est encore possible

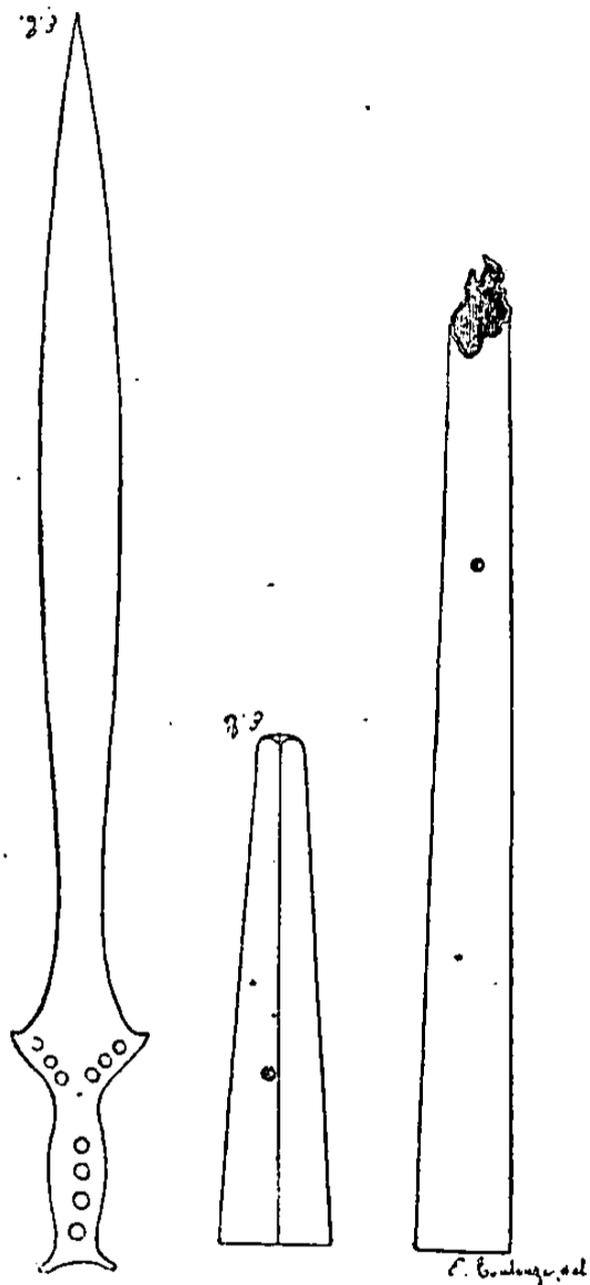


Fig. 36.

Fig. 53.

Fig. 77.

de se servir de sa double taille comme d'un instrument tranchant (fig. 36). Nous trouvons, non loin de l'épée, un objet en bronze, sorte de boulerolle : ce bronze, en forme de lance à pointe arrondie, me semble plutôt un repos de hampe de lance ou d'enseigne de guerre, car la partie creuse porte dans sa surface interne des traces visibles de bois; on remarque, sur les deux faces principales, deux trous circulaires qui devaient certainement servir au passage d'un clou ou rivet chargé de maintenir la garniture de bronze fixée solidement à la hampe; cette pièce fort bien conservée, sous une belle patine rouge verdâtre, fait partie de notre collection et mesure dans sa longueur 0^m,17; son ouverture est de 0^m,04 et sa base arrondie de 0^m,012 (fig. 53).

Non loin de ce dernier se rencontre un fragment de bronze de forme cylindrique mesurant 0^m,22 de longueur, sur 0^m,02 de diamètre à la base.

La douille contient encore le bois réduit à l'état de sciure, teintée d'un beau vert métis brillant; quel était l'emploi de cette sorte de tige? nous ne saurions le dire. La sciure et le trou devant recevoir un rivet nous autorisent à conjecturer presque avec certitude qu'elle était fixée à l'extrémité d'une hampe en bois (fig. 77).

Nous ne pouvons oublier deux autres objets en bronze recueillis près des soixante haches : le premier (voir fig. 54, 55, 56 et 57) faisait partie d'un vaisseau gaulois et servait très probablement de

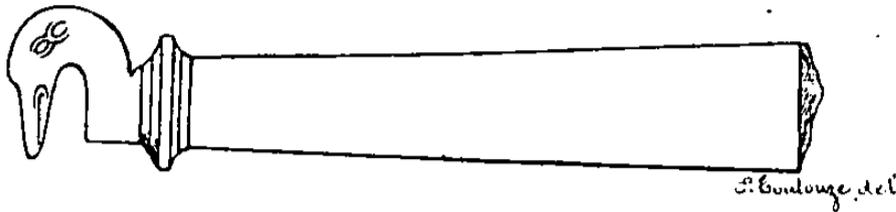


Fig. 54.

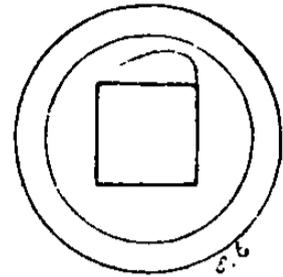


Fig. 56.

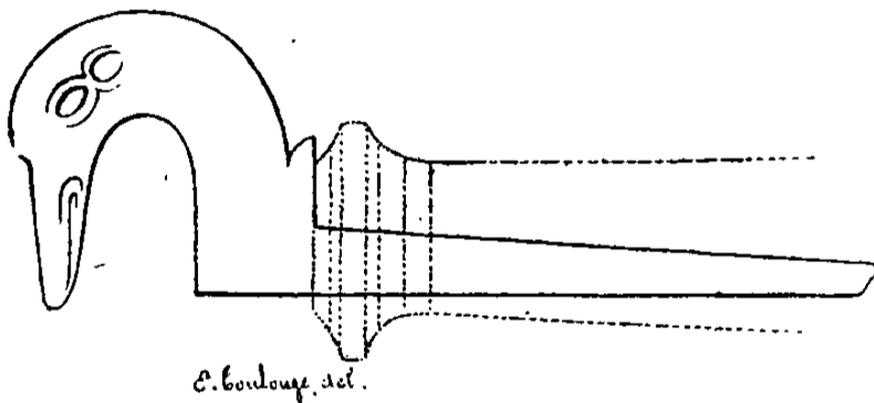


Fig. 55.

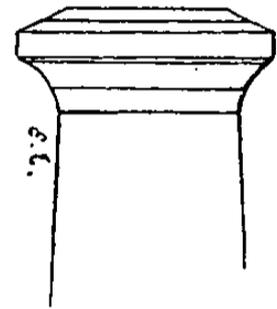
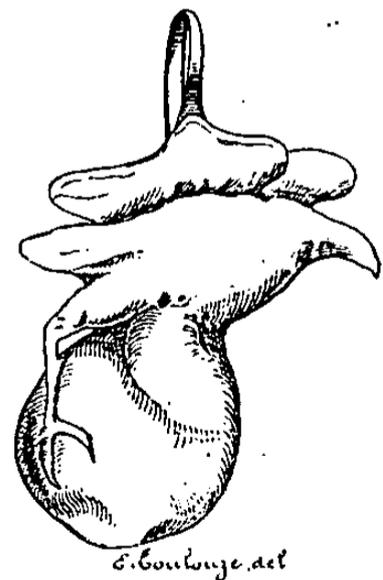


Fig. 57.

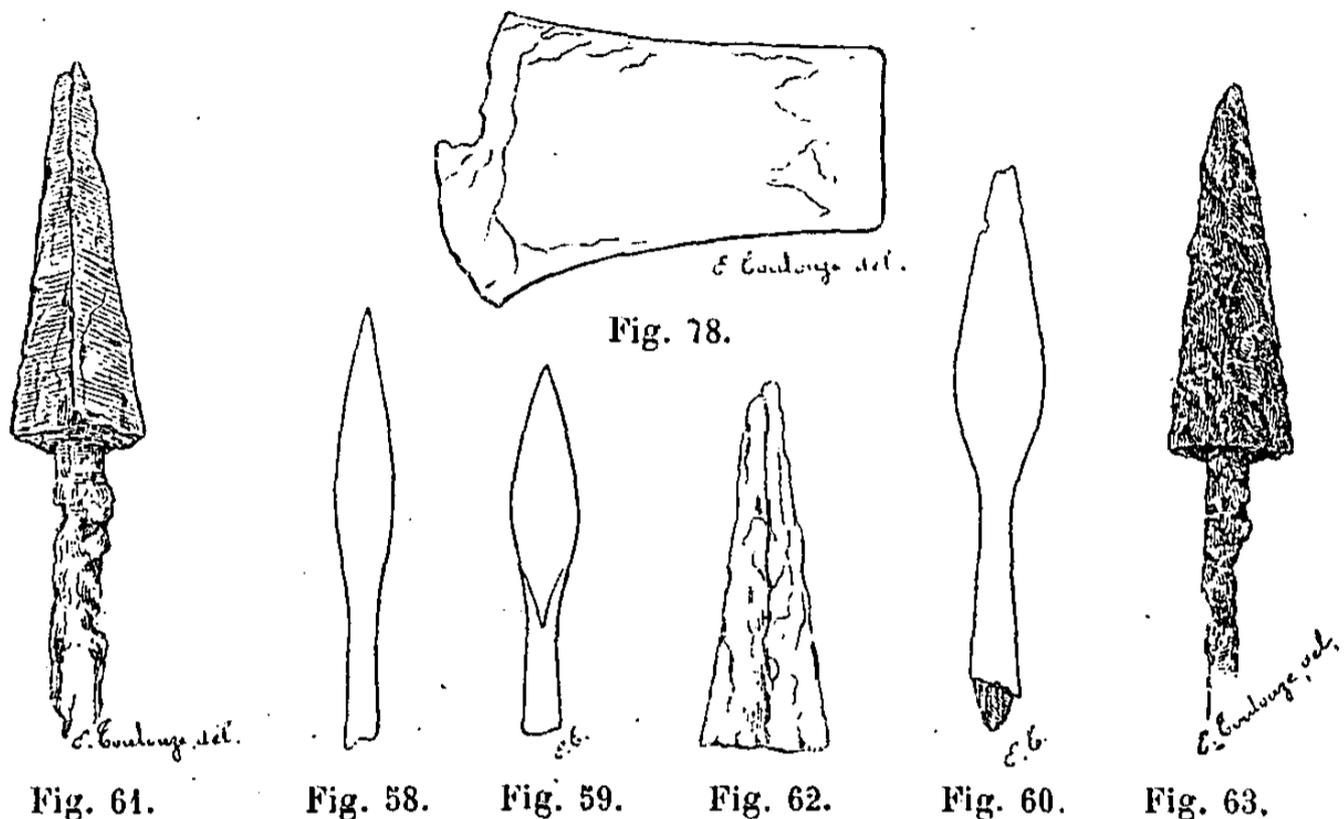
garniture de vergue ; le crochet à tête de cygne devait sans doute servir à fixer ou à tendre un cordage. Tout le monde sait que les vergues servent à porter les voiles et à en étendre la partie supérieure ; l'extrémité de la vergue, étant garnie du crochet de bronze, pouvait aider à fixer la voile au plus près du mât, ou maintenu au bastingage il pouvait recevoir un des haubans chargés de consolider la mâture. Les figures 54, 55, 56 et 57 nous dispensent d'une description plus étendue et le lecteur jugera ainsi lui-même de l'emploi que devait avoir cet objet. En voici les dimensions : longueur, 0^m,32 ; diamètre 0^m,07 ; à sa plus grande largeur le bronze mesure 0^m,002 d'épaisseur. Le bois de chêne, dans lequel se trouve fixé le crochet, est d'une conservation vraiment extraordinaire. Cette garniture, du poids



E. Boulouze, del.

Fig. 68.

total de 2 kilogrammes et dont le crochet mesure 0^m,19 de longueur, appartient à M^{me} veuve Corvol. Le second (fig. 68) est une amulette ou pendeloque figurant un coq; ce petit bijou, trouvé sur le même point que les armes, se portait au cou, au moyen d'un cordon ou d'une chaîne passée dans le petit anneau relié aux deux ailes de l'oiseau.



Non loin de ces bronzes se trouvait une belle hache à ailerons longue de 0^m,23 et dont le tranchant ne mesure que 0^m,05 de largeur. En poursuivant nos recherches au milieu de la Seine et à quelques mètres de la rive droite, nous recueillons différentes armes en fer; ce sont d'abord : des javelots, armes du vélite (type de la figure 58); une hache (fig. 78) et quelques pointes de flèches (type de la figure 59); ensuite et du côté de Saintry à 10 ou 12 mètres de la berge, une lance (type de la figure 60), des javelots; des pointes de *pilum* (fig. 61, 62 et 63); des fragments de tringles de fer dévorés par l'oxyde et qui doivent selon nous provenir du *pilum*. Cette arme romaine par excellence, spéciale au légionnaire, contribua puissamment à la conquête des Gaules. Dans certains cas le *pilum* était une arme de jet; souvent aussi, et sur un commandement spécial; il devenait une arme d'hast.

Plusieurs de ces fers de lance et de javelot témoignent d'un état fort avancé dans l'art de forger le fer. Ces armes et ces fragments sont recueillis à la même profondeur que les armes de bronze et souvent dans le même godet. Mentionnons encore :

Une petite épée en fer d'une rare conservation (fig. 64); la poignée et la lame sont fondues d'un seul jet; elle mesure 0^m,51 de longueur et 0^m,04 dans sa plus grande largeur; la pointe seule est brisée, la poignée formant rivet à son extrémité a près de 0^m,10;

Un couteau de même métal (fig. 65) ayant la forme des couteaux de bronze: il est fondu d'une seule pièce; son manche se termine par un cercle à jour décoré de trois petites boules produisant un effet fort heureux au point de vue décoratif; sa lame mesure 0^m,41 de longueur et la poignée 0^m,06. Quoique cette arme soit en fer, nous croyons pouvoir la classer exceptionnellement avec les armes gauloises;

Une superbe pointe de flèche barbelée, de 0^m,09 de longueur sur 0^m,03 de largeur, dont chaque barbelure mesure 0^m,025; elle s'effrite sous nos doigts.



Fig. 64.



Fig. 65.

En aval de Saintry nous avons la bonne fortune de trouver une épée en fer dans un fourreau de même métal; sa longueur est de 0^m,87; la largeur du fourreau à son ouverture est de 0^m,06, la largeur moyenne de 0^m,055; il est composé de deux bandes de fer reliées par six cordons de même métal formant viroles, ayant 0^m,07 de largeur sur 0^m,001 d'épaisseur; un cordon de fer règne autour de l'objet, partant de l'ouverture et passant par l'extrémité qui est arrondie, pour consolider la réunion des deux pièces formant gaine. L'épaisseur totale du fourreau ne me

semble pas excéder 0^m,008 : une brisure produite par la drague permet de voir la lame de l'épée qui est à deux tranchants et ne mesure pas moins de 0^m,003 d'épaisseur; la poignée et la lame sont fondues d'un jet. Cette arme unique parmi nos découvertes

(type de Tiefenau, Suisse) et trouvée sous une couche de sable de 2 mètres d'épaisseur, me paraît appartenir à la même époque que les armes de bronze que nous décrivons ici, et faire partie de l'armement du guerrier gaulois (fig. 66).

Enfin, non loin de l'épée, se rencontre une hache en fer (fig. 78).

Voilà le détail des découvertes faites par nous. Les derniers dragages révèlent qu'ici le combat semble terminé. Peut-être un jour la lumière se fera-t-elle plus vive sur une page si intéressante de notre histoire. Simple pionnier de la science, nous exposons modestement nos recherches afin qu'elles ne soient pas perdues pour les historiens de notre vieille terre gauloise; et nous venons affirmer la découverte de toutes ces armes à la profondeur indiquée.

La première chose qui nous frappe, c'est l'importance du dépôt, la quantité considérable d'armes trouvées avec ces débris de vaisseaux; quelle cause probable attribuer à cet effet sinon celle que nous supposons : un combat? Nous voyons en outre, par la nature de la plus grande partie de ces armes, que

l'un des peuples combattant appartenait encore à l'âge du bronze, ce qui nous indique que c'est aux Gaulois d'avant la conquête que nous avons affaire. Et cela nous est prouvé surtout par l'exacte ressemblance que nous trouvons entre quelques-unes des lances (fig. 16, 23 et 24) et celles qui ont été recueillies à Alise-Sainte-Reine (*Revue archéologique*, 1861, II^e vol., page 74). Mais les armes de fer révèlent suffisamment que la lutte n'a pas eu lieu entre deux petits États voisins, puisque l'armement des diverses peuplades de la Gaule ne différait que par les détails de



Fig. 66.

fabrication et non par la nature du métal employé, comme cela se comprend facilement.

Nous sommes donc obligé d'admettre un envahisseur. Lequel? Nous croyons que cet ennemi, c'était Jules César et ses lieutenants, les plus sérieux adversaires de nos vieux brenns et de nos vaillantes tribus galliques.

Non loin de Corbeil (rive droite) et près de Saintry se trouve un champ appelé *Dolent*. On sait que les populations des campagnes désignent ainsi par tradition les lieux qui ont été jadis ensanglantés par une bataille. Quelques auteurs ont prétendu que c'était là que Camulogène avait été battu. Il n'en est rien. Mais nous mentionnons ce fait parce qu'il nous semble qu'il pourrait y avoir quelque rapport entre notre combat naval et ce souvenir d'une bataille apporté à travers les âges par la voix populaire.

Nous laissons le soin d'élucider cette importante et intéressante question aux chercheurs qui, à l'avenir, voudront poursuivre nos travaux.

Eug. TOULOUZE.

LÉGENDE EXPLICATIVE

DES NUMÉROS INDIQUÉS SUR LE PLAN (page 165)

14. Point très proche des abris sous roches; découverte, dans la Seine, de silex taillés appartenant à l'époque néolithique, haches, couteaux, grattoirs, etc.
 13. Commencement de l'action, lances de bronze. Épaisseur de la couche de sable contenant les armes : 2 mètres à 2^m,80.
 12. Incendie et naufrage d'un vaisseau gaulois; haches, épées, poignards, longues lances, armes tordues et fondues par le feu, lingot de 2 kilogrammes; épaisseur du sable : 1^m,80 à 2^m,20.
 11. Fin de la première action en face *le Passeur* ou *le Vieux-Garçon* et le village du Coudray; fragments d'armes de bronze, épées, hache, lances, Épaisseur du sable : 2 mètres à 2^m,80.
 - 9 et 10. Épées brisées, haches, lances. Épaisseur du sable : 1^m,80 à 2^m,20.
 8. Fragments d'armes en fer et en bronze. Épaisseur de la couche de sable : 1^m,50 à 2 mètres.
 7. Lances, bracelets, épingles, haches. Épaisseur de la couche de sable : 1^m,50 à 2^m,80.
 6. Sorte de faucille de bronze, haches, fragments d'épées, fibule. Épaisseur de la couche de sable : 2 mètres à 2^m,50.
 5. Lances, épées brisées. Épaisseur de la couche de sable : 2 mètres à 2^m,20.
 4. Armes en fer, pointes de *pilum*, javelots, pointes de flèche, fragments divers, rive droite de la Seine, armes de bronze. Épaisseur de la couche de sable : 1^m,80, 2 mètres et 2^m,20 environ.
 3. Armes en fer et armes de bronze, épingles, bijoux, fragments d'épées, haches, fibules, bracelets. Épaisseur de la couche de sable : 2 mètres à 2^m,50.
 2. Naufrage d'un vaisseau gaulois; soixante haches, épées, poignards, épingles, *torques*, lances, etc., armes en fer, pointes de *pilum*, javelots. Épaisseur de la couche de sable : 2 mètres à 2^m,50 environ.
 1. Combat de Saintry, fin de l'action.
-